



Faire de Jouy-en-Josas une ville cyclable pour tous : nos propositions

En France, seulement 3 % des déplacements du quotidien sont assurés par le vélo aujourd'hui. La loi d'orientation des mobilités définitivement adoptée en décembre 2019 a pour objectif de tripler la part du vélo dans les déplacements d'ici 2024. Parmi les dispositions que prévoit cette loi, on compte notamment :

- La lutte contre les ruptures de continuité des pistes cyclables
- L'amélioration de la lutte contre le vol de vélo
- L'introduction d'un forfait mobilité durable pour les déplacements domicile travail
- L'éducation à l'usage du vélo dans les écoles

En parallèle de ce contexte législatif, l'usage des VAE (vélo à assistance électrique) se démocratise. Ces vélos qui « effacent » les côtes et doublent la distance envisageable pour les trajets, sont en capacité de modifier profondément l'usage prédominant de la voiture (50% des trajets font moins de 3 km).

A l'automne 2019, la FUB (Fédération des usagers de la Bicyclette) a mené une enquête nationale pour évaluer la qualité cyclable des villes de France. Les habitants de la ville se sont mobilisés de façon conséquente et l'enquête compte 66 répondants dépassant ainsi le seuil des réponses pour être classé (contrairement à la première enquête de 2017).

Cette enquête permet d'une part d'évaluer la facilité de circuler à vélo à travers de nombreuses questions et commentaires des répondants. D'autre part, elle identifie des « points noirs » de circulation et des axes prioritaires à aménager. L'ensemble des résultats de l'enquête sont disponibles en ligne : [Parlons-velo | Baromètre des villes cyclables 2019](#).

Nous nous appuyons sur ces résultats pour vous adresser nos propositions

VéloJouy : qui sommes-nous ?

VéloJouy a été créée en 2020. Elle est l'antenne jovacienne de l'association VéloVGP qui a pour but de favoriser et promouvoir les circulations douces, notamment les modes actifs de déplacement des piétons et des cyclistes (urbains, utilitaires, sportifs, loisirs, etc.), et les transports en commun de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

I. Les constats du baromètre

1. Demande de pistes cyclables au centre-ville de Jouy-en-Josas

De nombreux commentaires soulignent l'absence de pistes cyclables dans le centre-ville. La demande est forte concernant sur les grands axes permettant de traverser Jouy-en-Josas (30% des commentaires, 13/44).

2. Demande de liaison avec les communes voisines

Des pistes cyclables sont demandées pour les liaisons :

- Vers Vélizy (rue de Beuvron – Côte de l'homme mort). La demande sociale très forte : 1 liaison demandée sur 2 concerne Vélizy (9/18)

- Vers les Loges (4/18)
- Vers Saclay/HEC (4/18)

3. Problématique de l'entretien des pistes cyclables

La demande d'entretien des pistes cyclables est présente dans 22% des commentaires (10/44) : feuilles mortes, branches trop basses et écoulement d'eau (et donc verglas) sont signalés.

4. Stationnement sécurisé pour la multi-modalité

Les vols de vélo étant fréquents sur les stationnements en extérieur, la demande concerne le stationnement *sécurisé*, en particulier au niveau des gares (Gare de Jouy-en-Josas, Vauboyen, et Petit Jouy). Des places de stationnement sont également demandées à proximité des commerces.

5. Signalisation

Quelques commentaires relèvent un besoin d'une meilleure signalisation (espace partagés cyclistes/piétons, itinéraires alternatifs)

II. Les propositions

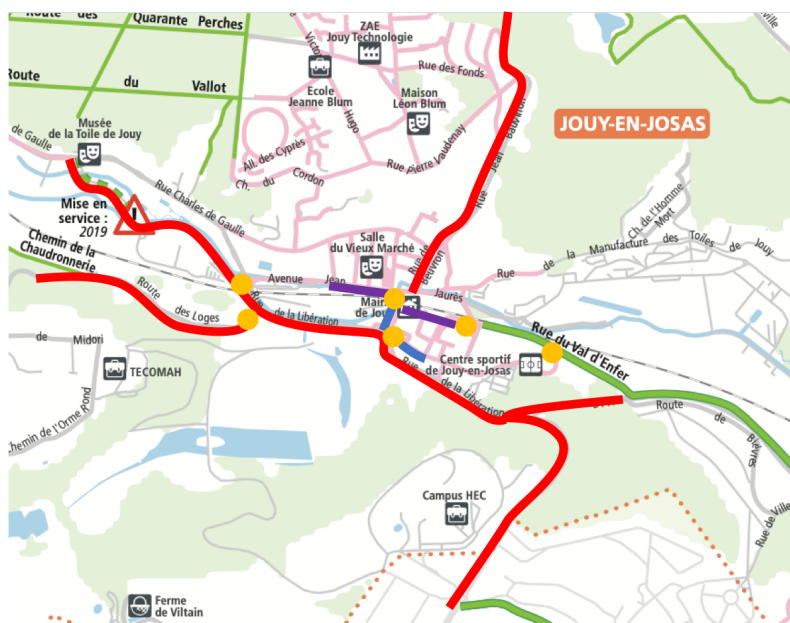
1. Aménagements pour le centre-ville

L'ensemble de nos propositions sont dans le diaporama joint.

2. Aménagements vers les villes voisines

L'ensemble de nos propositions sont dans le diaporama joint.

- Vers Vélizy
- Versailles – Petit Jouy – HEC
- Val d'enfer – plateau de Saclay
- Vers Les Loges
- Vers Buc



Vue d'ensemble de nos propositions

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines propositions nécessitent des aménagements importants (néanmoins nécessaires si l'on veut réellement que le vélo puisse devenir une solution pour les trajets du quotidien) mais d'autres propositions nécessitent simplement une meilleure signalisation.

3. Entretien des pistes cyclables existantes

Nous proposons que les travaux nécessaires soient effectués (coulée du Val d'Enfer) et que l'entretien soit assuré (élagage, ramassage de feuilles mortes)

4. Stationnement sécurisé

a. En gare

Pour offrir aux cyclistes un stationnement sécurisé fermé, nous proposons l'installation d'un local de [stationnement Véligo](#) (IDF) ou vélo box à proximité de toutes les gares de la ville. L'aide de la région Ile de France devrait faciliter la tâche. En effet, la Région Île de France vient de voter un financement particulier inclus dans son « Plan vélo » pour augmenter les places de stationnement vélos à 50 000 places d'ici 2025 dans les gares.

b. A proximité des commerces

Nous proposons l'installation de place de stationnement (arceaux à vélo) à proximité des commerces, de centre-ville mais également aux Metz et au Parc de Diane. Il est en particulier préconisé de mettre des places de stationnement vélo en amont des passages piétons, ce qui augmente la visibilité donc la sécurité, au bénéfice de tous.

5. Services

Equipements pour l'entretien des vélos

Versailles Grand Parc vient d'installer des équipements de type outillage simple et matériel de gonflage à Vélizy et à Viroflay. Nous proposons d'en installer à plusieurs points dans la ville de Jouy-en-Josas, notamment proche des gares.

6. Location de vélos

Location vélo électrique :

Pour encourager la circulation à vélo dans Jouy malgré ses dénivelés importants, l'usage du vélo électrique est un atout clé. [Véligo Location](#), lancé par Ile-de-France Mobilités en 2019, est un service de location de vélo électriques (ou VAE pour Vélo à Assistance Électrique) pendant 6 mois, incluant un ensemble de services incluant des services comme l'entretien et l'application Véligo Location (à partir de 20 euros/mois). Nous proposons de mieux communiquer sur cette proposition.

7. Création d'une commission citoyenne sur le vélo

Nous proposons de créer avec les élus, des experts et les usagers de la bicyclette une commission technique pour réfléchir à l'aménagement des pistes cyclables, faire la promotion des déplacements à vélos et assurer une veille vélo sur Jouy.

8. Promotion du vélo auprès de tous les publics

Former les écoliers à la conduite à vélo : Animer des sessions de formation à l'école au centre de loisirs pour un permis vélo.

9. Soutien au projet de RER V

Le collectif Vélo Île-de-France, dont VéloVGP est membre (et ainsi VéloJouy), travaille sur un projet de réseau express régional **vélo** (RER V). L'objectif ? Munir la métropole parisienne d'axes structurants pour faciliter le déplacement du cycliste au quotidien. Jouy-en-Josas se trouvera entre deux « terminus » de ce RER.

Nous proposons que les élus à la ville de Jouy-en-Josas restent attentifs à ce projet et préparent les connexions de Jouy-en-Josas avec ce réseau (Vélizy) afin que les jovaciens puissent bénéficier de cet aménagement francilien.

